



COMMISSION SCOLAIRE
DE KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

MÉMOIRE

TERMINAL MÉTHANIER DE CACOUNA

présenté par

LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

à

LA COMMISSION DU BUREAU D'AUDIENCES
PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

1^{er} MAI 2006

1. PRÉSENTATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

La Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup couvre le territoire juridictionnel des MRC de Kamouraska, de Rivière-du-Loup ainsi qu'une partie de la MRC de l'Islet : Saint-Roch-des-Aulnaies et Sainte-Louise. Ces MRC comptent un peu plus de 55 600 habitants qui sont répartis sur un très vaste territoire.

D'un point de vue géographique, la commission scolaire est située au carrefour des principales routes de l'Est du Canada. De fait, elle est localisée à mi-chemin entre Montréal et Gaspé par l'autoroute Jean Lesage (20) et la route 132, à proximité du Nouveau-Brunswick par la route 185, de l'État du Maine (E.U.) par la route 289, sur la rive nord du fleuve, de Charlevoix, du Saguenay/Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, par un service de traversier en direction de Charlevoix. La région est aussi desservie par le réseau ferroviaire du Chemin de fer du Québec et Via Rail et par un aéroport régional doté d'une piste de 1 830 mètres, accessible de l'autoroute.

Sur le plan socio-économique, la Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup se retrouve dans la région la plus industrialisée du Bas-Saint-Laurent. De fait, la région possède une structure manufacturière qui repose en partie sur l'exploitation et la transformation de nos ressources naturelles : l'agriculture, la forêt et la tourbe. On y retrouve bon nombre de PME. À cette structure économique diversifiée viennent se greffer plusieurs grandes entreprises qui oeuvrent dans des secteurs tels que les pâtes et papiers, la construction de wagons, la transformation du verre et la production de produits horticoles à valeur ajoutée. Notons que le secteur commercial occupe, par ailleurs, une place prépondérante dans l'économie des trois MRC.

Pour ce qui est du réseau scolaire, il couvre tous les niveaux d'enseignement, soit du primaire à l'université.

La Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup dispense de la formation dans 30 écoles primaires, 2 écoles primaires et secondaires, 3 écoles secondaires, 1 centre de formation professionnelle et un centre d'éducation des adultes qui offre de la formation à partir de trois points de services. Elle est aussi impliquée dans le Centre intégré de formation en métallurgie. On retrouve au total 19 conseils d'établissement, 12 au primaire, 2 au primaire-secondaire, 3 au secondaire, 1 en formation professionnelle et 1 à l'éducation des adultes.

Chaque année, elle accueille quelque 8 000 élèves du primaire et du secondaire général de même que la formation professionnelle. Ce chiffre ne tient pas compte de la clientèle du Centre d'éducation des adultes dont le nombre varie tout au cours de l'année.

LA MISSION

La mission de la Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup est de dispenser de la formation initiale aux jeunes du préscolaire, du primaire et du secondaire de son territoire juridictionnel, de réaliser la formation professionnelle aux jeunes et aux adultes selon les options qui lui sont autorisées, d'organiser la formation continue des adultes qui le désirent et finalement, d'offrir des services aux entreprises et aux organisations, favorisant ainsi le développement local et régional. Les trois lignes de force de l'action de la commission scolaire sont donc d'instruire, de socialiser et de qualifier.

Cette mission considère l'intervention éducative comme un support au développement des personnes et des organismes. Ce faisant, elle centre son action sur la réussite des élèves et des autres utilisateurs de services et reconnaît la richesse de la différence et de la diversité.

La réalisation des quatre grands axes de cette mission et la prise en compte réelle de la diversité de clientèles qu'ils impliquent appellent un enracinement dans le milieu, la construction de partenariats multiples et l'engagement dans le devenir de la collectivité.

LA VISION

La Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup peut compter sur des outils performants pour construire son avenir sur des bases solides. De concert avec ses établissements, elle s'est dotée d'une vision afin de relever avec force les défis de demain. Résultat d'une construction collective, cette vision s'articule autour d'un plan de développement stratégique qui comporte sept grandes orientations :

- Accroître la réussite des élèves en garantissant la reconnaissance de la différence
- Diversifier la nature et les modalités de l'offre de formation
- Entretenir et développer la relation avec la communauté
- Renouveler les pratiques de soutien du personnel et assurer la relève
- Instaurer une pratique de recherche et développement afin de résoudre certaines difficultés rencontrées dans l'organisation et la prestation des services
- Améliorer la communication interne et externe
- Assurer le suivi des orientations et des objectifs retenus dans l'élaboration de la vision

Tout ceci dans un seul but : permettre à la Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup de réaliser pleinement sa mission éducative, et ce, en participant activement au développement de la collectivité.

La Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup s’engage donc dans une démarche de cinq ans qui vise le positionnement optimal de l’organisation. Elle entend faire en sorte que la formation dispensée soit reconnue pour sa qualité, sa pertinence, sa souplesse, sa fiabilité et son respect des différences.

Forte de l’engagement et de l’initiative de son personnel, la commission scolaire vise à faire de la scolarisation et de la formation, la clé de voûte de la réussite des personnes et l’assise de son soutien au développement du milieu.

En réalisant ce grand projet, la commission scolaire et ses établissements mettront à contribution la recherche et le développement pour transformer et ajuster leur action. Ils entretiendront également des relations étroites avec la communauté, et ce, tant au plan de l’information que des partenariats. Leur action développera chez les jeunes et les adultes la compétence, l’expertise recherchée, la capacité d’exercer leurs rôles sociaux et l’aptitude à mieux vivre ensemble.

2. INTÉRÊT AU PROJET

Le ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport du Québec confie aux commissions scolaires et à leurs centres de formation, le mandat de former des travailleurs compétents pour répondre aux besoins de la main-d’œuvre et supporter ainsi les entreprises dans le recrutement et le perfectionnement de leurs travailleurs.

Ainsi, nous intervenons par nos 28 programmes de formation dans plusieurs secteurs d’activité tels que métallurgie, bâtiment et travaux publics, entretien d’équipement motorisé, administration qui sont en lien direct avec le projet.

Nous comptons également sur notre service aux entreprises qui a développé une expertise certaine pour accompagner les entreprises dans la formation et le perfectionnement de leur main-d’œuvre.

Nous désirons développer de nouvelles expertises en lien avec la distribution du gaz naturel pour ainsi être prêt à accompagner les entreprises qui voudront utiliser ce type d’énergie.

La Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup, par sa participation active à la *Table des partenaires main-d’œuvre*, est à l’affût des opportunités de développement pour la communauté que ce soit sur le plan local ou le plan régional.

3. CE PROJET DANS LE MILIEU

Bien sûr, ce projet a sa place dans le milieu, particulièrement s'il s'insère dans une stratégie de développement durable.

Nous croyons que les trois critères suivants devront être respectés : social, économique et environnemental.

L'aspect social

- Garder un climat social sain et propice à la cohabitation des résidents et du développement industriel.
- Respecter la vocation touristique du territoire sous tous ses aspects.
- Dégager l'image d'une région qui a une économie prospère mais en équilibre avec son identité.

L'aspect économique

- Les retombées économiques directes ne sont plus à démontrer.
- La création d'emplois directs ou indirects, que ce soit à la phase de construction et d'exploitation.
- La proximité de deux parcs industriels nous laisse croire que l'industrie locale peut en profiter grandement par la création d'emplois de type industriel dont nous avons grandement besoin.
- L'accès à diverses sources d'énergie permet une plus grande stabilité économique.
- Le passage du Gazoduc pourra permettre à d'autres parcs industriels de la région d'accéder à cette source d'énergie : Saint-Pascal, La Pocatière.
- Le Port méthanier de Cacouna et la position stratégique de Rivière-du-Loup font en sorte que le développement socio-économique est en position favorable pour les prochaines années :
 - Créer et maintenir les emplois
 - Faciliter le démarchage et l'implantation de nouvelles entreprises
 - Contrer l'exode de la population
 - Diversifier l'économie

L'aspect environnemental

En ce qui a trait à l'aspect environnemental, nous ne prétendons pas être des spécialistes du domaine, mais il apparaît que la consommation de gaz naturel étant moins polluante que les autres sources d'énergie fossiles associées à des sources non polluantes telles que l'énergie éolienne, nous permettrait d'avoir une plus grande sécurité en approvisionnement énergétique.

EN CONCLUSION

Il apparaît que le projet de Port méthanier de Cacouna doit se réaliser et qu'il sera lui-même générateur de projets structurants pour l'économie de la région.

Des sources d'énergie diversifiées nous garantissent un approvisionnement stable et constant pour de nombreuses années jusqu'à ce que nous ayons une totale autonomie énergétique par l'arrivée d'énergie propre et suffisante.

Yvan Tardif, directeur général
CS de Kamouraska—Rivière-du-Loup

Claude Langlais, président
CS de Kamouraska—Rivière-du-Loup